

**BEPC**  
**SESSION 2010**  
**ZONE : III**

**Coefficient : 2**  
**Durée : 2 h**

## COMPOSITION FRANÇAISE

*Cette épreuve ne comporte qu'une seule page.  
 Le candidat traitera, au choix, l'un des deux sujets suivants.*

### PREMIER SUJET

Un contemporain affirme : « les nouvelles technologies de l'information et de la communication sont des outils précieux de notre société moderne ».

*Dans un développement argumenté, vous évoquerez les raisons d'une telle affirmation puis vous montrerez ses limites.*

### DEUXIÈME SUJET

#### Les parents d'élèves : question d'identité

Il ne faut pas oublier qu'en Afrique, parent d'élève n'est pas une catégorie forcément reconnue comme telle. Un adulte africain se pense en premier lieu comme représentant d'une communauté ethnique, d'un groupe de parenté, d'une caste correspondant à une spécialisation professionnelle, d'une fonction religieuse surtout s'il vit encore en milieu rural ou dans une ville de province.

C'est par rapport à ces catégories qu'il se définit, à partir de ces catégories qu'il parle et non par rapport à la notion, sans grande réalité pour lui et trop récemment importée, de parent d'élève.

Lorsque l'école comme n'importe quelle institution s'adresse à lui, l'adulte africain va réagir en fonction de ses propres références. Il ne peut donc dialoguer avec l'école qu'à partir du statut qu'il occupe dans la société à laquelle il appartient.

Cette réalité sociologique signifie aussi que sa parole est rarement individuelle, surtout lorsqu'il aborde des sujets qui concernent la tradition. Ce qu'il va transmettre, c'est la parole de sa communauté. Son rôle, c'est effectivement de transmettre. Mais de transmettre d'une façon tout à fait codifiée. Il transmettra son savoir à son fils, à son neveu utérin, à un enfant qu'on lui aura confié parce qu'il a statut de maître, ou encore à son futur successeur à la fonction qu'il occupe. Quelle que soit la nature des connaissances ou du savoir-faire, il s'agit toujours d'une relation d'un individu à un autre individu dont l'un a statut de père, l'autre d'enfant.

Dominique ROLLAND, in *Diagonales* n° 36, novembre 1995, p. 36.

**A/ QUESTIONS (6 pts)**

**I- Compréhension (4 pts)**

- a) *Écrivez en une ou deux phrases la thèse que défend, selon vous, l'auteur de ce texte. (2 pts)*  
 b) *Donnez une des raisons pour lesquelles, en Afrique, le parent d'élève n'est pas une catégorie reconnue comme telle. (2 pts)*

**II- Vocabulaire (2 pts)**

*Remplacez le mot adulte dans cette phrase par un synonyme, « Un adulte africain se pense... ville de province ».*

**B/ RÉSUMÉ (14 pts)**

*Résumez au 1/3 de son volume ce texte de 224 mots.*